

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 12 (1914)

Artikel: Travaux à l'amphithéâtre d'Avenches
Autor: Cart, William
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRAVAUX A L'AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES

Premier rapport.

Nous avons annoncé aux membres de l'association *Pro Aventico*, à plus d'une reprise, la publication d'un rapport sur les fouilles exécutées à l'Amphithéâtre d'Avenches. Jusqu'à la dernière minute, nous avons espéré que M. le D^r Naef, archéologue cantonal, qui dirige ces travaux, pourrait rédiger lui-même ce premier compte rendu provisoire. C'était désirable au plus haut degré, puisque personne n'est mieux à même pour raconter et commenter une campagne archéologique que celui qui l'a conduite. Or, c'est une grosse, très grosse entreprise, que l'exploration de l'Amphithéâtre; pour la mener à chef, il ne suffit pas d'être archéologue, il faut aussi être architecte de profession, donc connaître toutes les ressources et toutes les exigences, toutes les pratiques et toute l'histoire du métier. La même compétence est requise de celui qui doit rendre compte d'un travail de cette importance. Et, encore une fois, l'archéologue cantonal était tout désigné pour porter à la connaissance du public les premiers résultats de ses recherches. Malheureusement, M. Naef s'est vu absolument empêché de se charger de ce nouveau travail, non seulement pour le moment présent, mais — autant qu'il peut le prévoir — pour de longs mois. A l'impossibilité, nul n'est tenu.

Le comité *Pro Aventico* a dû s'incliner devant les raisons majeures que lui donnait M. Naef. Mais il ne pouvait pas attendre plus longtemps pour informer les membres de l'association de ce qui s'est fait; les nombreux visiteurs d'Avenches, en présence de ces profondes excavations, de ces entassements de pierres, énigmatiques autant qu'imposants, réclament des explications. Et ils ont le droit de les réclamer.

C'est à son corps défendant, sachant tout ce qu'il lui manque pour cela, que le soussigné s'est chargé de ce compte rendu, qui aurait dû être présenté par le chef de cette exploration scientifique. M. Naef a bien voulu lui remettre tous ses papiers, les dessins, les plans, les photographies, les rapports minutieux du surveillant des fouilles, M. l'architecte L. Bosset; ce dernier a même eu la grande obligeance de lui communiquer le journal des fouilles, source d'informations précieuse au premier chef. Mais tous ces documents, malgré leur valeur, ne remplacent pas le récit des travaux, ni l'exposition des résultats que nous aurions aimé à avoir de la main même de celui qui est l'âme de l'entreprise.

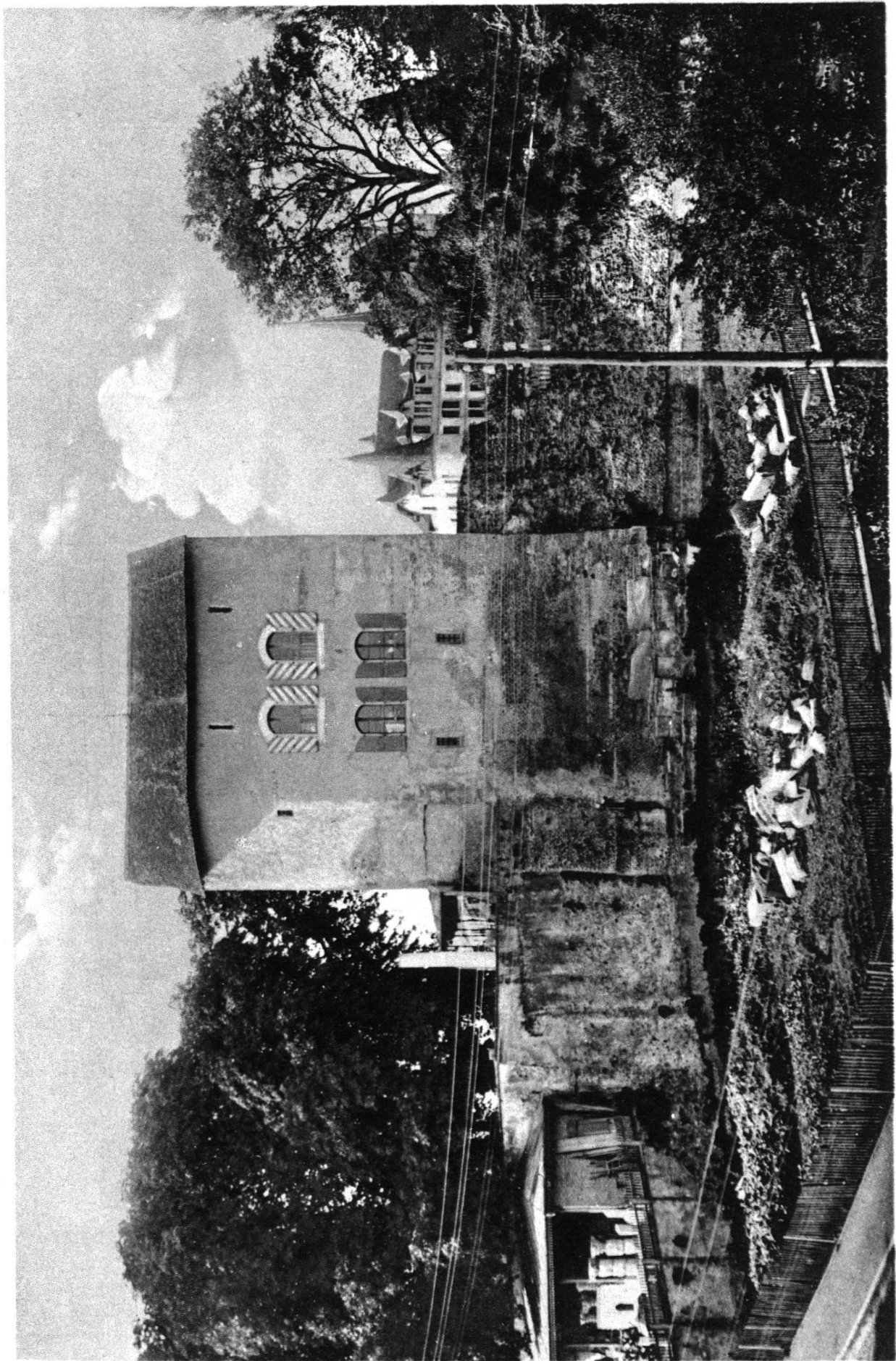
* * *

Commençons par faire, aussi brièvement que possible, l'historique des fouilles à l'Amphithéâtre d'Avenches.

Sur la proposition du conservateur du musée, M. Jomini, le comité *Pro Aventico* avait décidé, en octobre 1906, de commencer pendant l'hiver suivant des fouilles au Rafour, c'est-à-dire au parchet situé au pied (à l'est) de la Terrasse et de la Tour du Musée. Le terrain était occupé par un jardin potager; comme il appartient à l'Etat de Vaud, il n'y eut pas de difficulté pour obtenir l'autorisation de fouiller. Toutefois, les premières semaines (décembre 1906) donnèrent peu de résultats¹: quelques colonnes plus ou moins brisées, une tête de lion en marbre, sans grande valeur artistique; puis un amoncellement de gros blocs², en grès de la Molière, — au moins une quarantaine — généralement à une profondeur de 2^m50, en face de la Tour du Musée. Tout cela dénotait bien le voisinage d'un édifice considérable, mais n'avait pas encore de signification précise. Comme les excavations se rapprochaient toujours plus de la Tour, le comité *Pro Aventico*, afin de dégager sa responsabilité, sollicita une visite de l'architecte cantonal, M. Bron, le 30 janvier 1907, pour qu'il examinât si nos travaux risquaient de compromettre la solidité de la base de la Tour. Il fut convenu

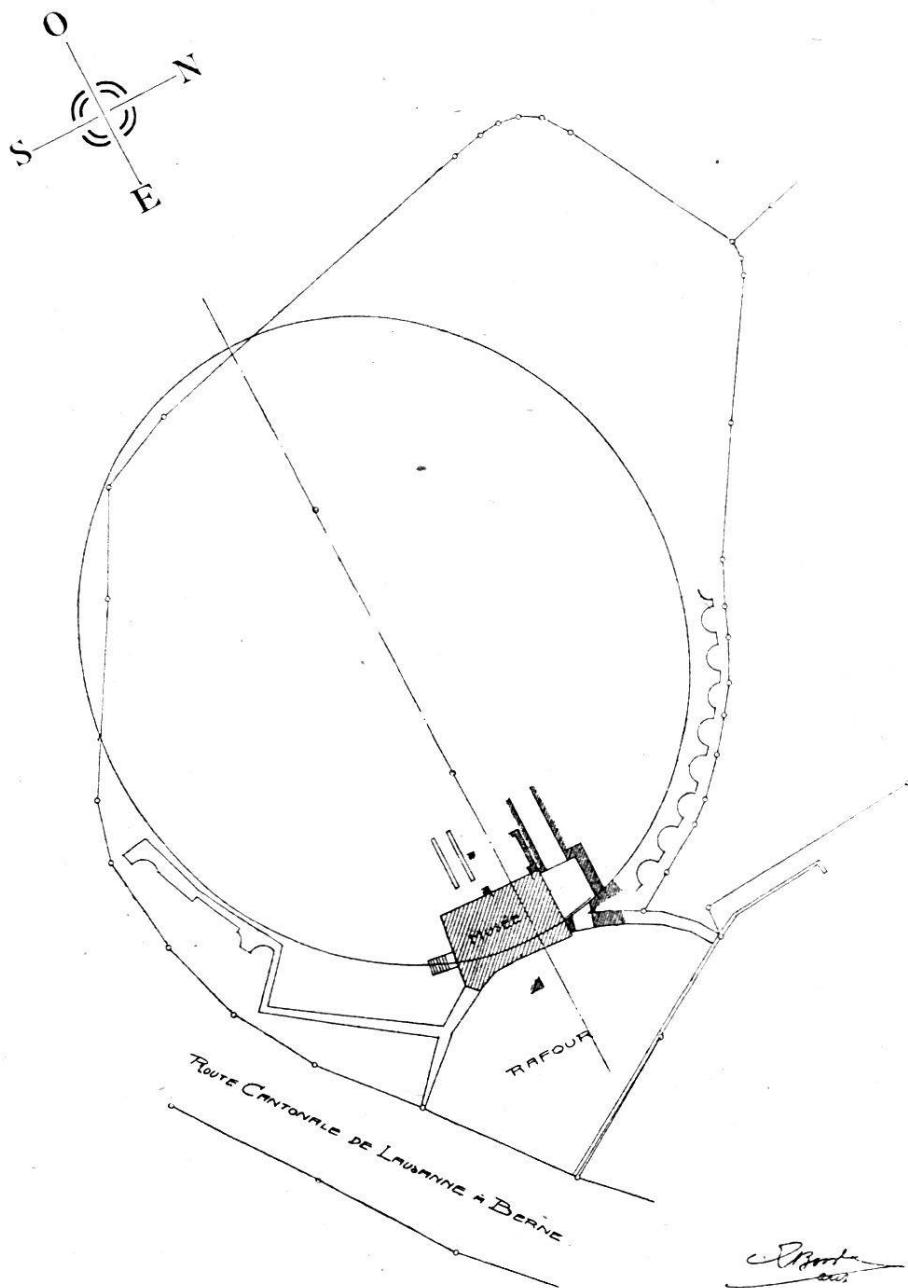
¹ Voir l'exposé de M. Eugène Secretan, Bulletin *Pro Aventico*, IX, 1907.

² Planche I.



Le Rafour et la Tour du Musée

qu'on s'approcherait de la muraille par tranchées successives et perpendiculaires à sa base. La rigueur de la saison força d'interrompre les travaux pendant plus de cinq semaines : ils



ne reprirent qu'aux premiers jours de mars. On découvrit alors un mur d'appui, au devant de la Tour, maçonnerie irrégulière, négligée, évidemment d'époque tardive¹; puis, contre la base même de la Tour, un hémicycle² semblable à ceux qu'

¹ Plan, H. — ² Plan, G.

se voient encore sur les faces sud et nord de l'Amphithéâtre. On constata aussi que ces constructions reposent sur des fondations tout à fait insuffisantes. Par prudence, toujours afin de ne pas porter atteinte à la solidité du Musée, on demanda une nouvelle expertise de l'architecte cantonal et suspendit provisoirement les fouilles. On poussa la précaution jusqu'à combler les tranchées les plus rapprochées du Musée.

Une tranchée cependant resta ouverte, vu son importance. A 3 ou 4 m. de la base de la Tour, à plus de 3 m. de profondeur, on venait de découvrir un piédestal de grandes dimensions¹, formé de trois étages d'énormes blocs superposés, le tout *in situ*, et reposant sur un dallage ancien, en si bon état, que les tenons en fer, noyés dans du plomb, qui relient les dalles, sont pour la plupart encore en place. Le tout avait bien l'air d'être un portail monumental, et d'emblée l'idée fut émise, comme des plus vraisemblables, que nous étions là en présence d'une entrée importante de l'Amphithéâtre, peut-être même de l'entrée principale. La voie d'accès ne put cependant pas être reconnue. On put néanmoins constater de manière certaine que les maçonneries mises au jour appartenaient à deux époques différentes. Il y avait donc eu, à un moment donné, des réparations considérables après une destruction partielle. « Ici aussi, disait M. Secretan en terminant son rapport, comme tant de fois ailleurs, nous en restons à des points de suspension, en attendant que l'Etat se décide, après expertise, à consolider ou à reconstruire la base de la Tour du Musée, du côté du Rafter. Alors, mais alors seulement, l'exploration entreprise cet hiver pourra se continuer et s'achever. D'ici là, soyons satisfaits d'avoir, non pas résolu, mais entrevu la solution d'un nouveau problème dans l'histoire des ruines du vieil Amphithéâtre. »

Ce sont ces fouilles du *Pro Aventico* qui ont été le prélude immédiat de l'exploration méthodique de l'Amphithéâtre, idée que l'archéologue cantonal méditait d'ailleurs depuis longtemps, sans trouver encore le moyen de la réaliser, vu les difficultés de toute espèce qui se présentaient.

¹ Plan, F. Voir Bulletin *Pro Aventico*, IX, pl. VIII.

* * *

Et, en effet, elles étaient considérables, ces difficultés. D'abord, la question financière. Les dépenses qu'on devait prévoir dépassaient, et de beaucoup, ce que l'association *Pro Aventico* pouvait supporter à elle seule, vu les nombreuses obligations qui lui incombent d'autre part. Il fallait intéresser à la nouvelle entreprise non seulement le gouvernement cantonal, mais aussi la Confédération qui, par l'intermédiaire de sa commission d'experts (c'est-à-dire le comité de la Société pour la conservation des Monuments historiques) subventionne généreusement les travaux de ce genre. C'est ce que fit M. Naef. Puis, ce n'était pas facile non plus d'organiser le travail, et surtout de régler les compétences. Enfin, en mars 1910, après des pourparlers nombreux, après de longues délibérations, dont nous ferons grâce à nos lecteurs, on tomba d'accord sur un mode de vivre. L'entente tant désirée trouva son expression dans le programme que nous reproduisons *in extenso*, puisqu'il est la base, la charte de l'association conclue.

Règlement d'organisation

pour les fouilles à l'Amphithéâtre d'Avenches, arrêté par
le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans sa séance
du 23 mars 1910.

Vu l'article 21 de la loi du 10 septembre 1898 sur la conservation des monuments historiques, qui statue que : La commission des Monuments historiques peut entreprendre, avec l'autorisation du Conseil d'Etat, des fouilles là où elle juge qu'il y a intérêt de le faire;

Vu l'article 1 (§ b, c, d) 2 d et 6 du Règlement du 21 avril 1899 pour l'exécution de la loi ci-dessus, en ce qui concerne les attributions de l'archéologue cantonal pour l'inspection et la direction générale des fouilles prévues par la loi ;

Tenant compte du désir de l'Association *Pro Aventico* de s'intéresser à ces fouilles;

Il est arrêté le plan d'organisation suivant :

1. — Sous la haute direction du Conseil d'Etat, une commission spéciale dirige les travaux; elle est composée de deux délégués de la commission des Monuments historiques et d'un délégué de l'Association *Pro Aventico*.

2. — Le chantier des travaux est surveillé par un technicien, nommé par le Conseil d'Etat sur présentation de la commission spéciale, et placé sous les ordres de celle-ci.

3. — Le conservateur du Musée d'Avenches a pour mission spéciale : de prendre soin des trouvailles d'objets, qui lui seront remis par le surveillant des travaux, d'assurer leur conservation et leur inscription au catalogue du musée; de rédiger un journal relatif à ces objets. S'il doit se faire suppléer il s'adresse au technicien dirigeant le chantier, de préférence à toute autre personne.

Le journal des fouilles, proprement dit, avec tous les croquis, relevés, photographies, etc., devra être tenu, rédigé au jour le jour par le technicien surveillant, selon les indications qui lui seront données par la commission spéciale.

4. — Le technicien et le conservateur du musée se tiendront à la disposition de la commission spéciale; ils assisteront à ses séances avec voix consultative seulement.

Au commencement de chaque exercice et avant de faire entreprendre les travaux, la commission soumettra un programme détaillé au Conseil d'Etat.

5. — La correspondance administrative est confiée au troisième service du département de l'Instruction publique; les opérations financières au second service de ce même département, qui tiendra les comptes et fera les paiements.

6. — Les travaux et les recherches archéologiques dont la commission aura à s'occuper porteront sur l'ensemble de l'amphithéâtre, Tour dite « du Musée » y comprise, et sur l'ensemble du terrain appartenant à l'Etat, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs.

7. — Une participation de la Confédération sera demandée. Cette demande sera accompagnée d'un exposé des motifs avec notes historiques et archéologiques, d'un plan de situation, de photographies et du projet d'organisation.

8. — La participation financière de l'Association *Pro Aventico* sera versée au département de l'Instruction publique, second service.

En retour de sa participation, l'Association *Pro Aventico* aura le droit de première publication des travaux de la commission, sous réserve d'entente préalable avec cette commission, dont les avis devront être suivis.

9. — Les travaux commenceront lorsque la commission pourra compter sur une somme totale de 3000 fr. dont 1000 fr. de l'Etat, 500 fr. du *Pro Aventico* et 1500 fr. de la Confédération.

Ce budget pourra être modifié, s'il le faut, pour les exercices subséquents. La commission fera parvenir au département de l'Instruction publique son projet de budget à la date qui lui sera ultérieurement fixée.

La commission directrice fut composée de MM. Naef, archéologue cantonal, et Bron, architecte cantonal, tous deux représentant la commission cantonale des Monuments historiques, et de M. Ferd. Blanc, avocat, délégué du *Pro Aventico*. Dans sa première séance, le 14 juillet 1910, elle désigna M. Naef comme président, et décida de présenter au Conseil d'Etat, en qualité de technicien surveillant des travaux, M. L. Bosset, architecte à Payerne. Cette proposition fut agréée par l'autorité, de sorte que M. Bosset se mit immédiatement à l'ouvrage, fonctionnant en même temps comme secrétaire de la commission. Nous sommes heureux de pouvoir, au nom de l'Association *Pro Aventico*, exprimer ici à M. Bosset toute notre reconnaissance pour la manière distinguée dont il a accompli sa mission, faisant preuve d'autant d'intérêt pour l'entreprise que de savoir, d'autant d'énergie pratique que de complaisance obligeante, toujours prêt à donner les renseignements et les explications qu'on lui demandait. La commission ne pouvait pas faire un meilleur choix.

Dans cette même séance du 14 juillet 1910 il fut décidé de commencer les travaux par l'exploration la plus exacte de l'état actuel des lieux, en établissant d'abord :

1. Un plan de situation à grande échelle (2 cm. par mètre)

des immeubles appartenant à l'Etat de Vaud dans lesquels les fouilles seront entreprises, savoir l'Amphithéâtre, le Rafour, la Tour du Musée, ses fondements et les locaux souterrains qu'ils comprennent.

2. Les coupes qui pourraient, en outre, servir à cette constatation.

3. A cet effet on procédera à tous les sondages nécessaires.

Le 20 octobre la commission se réunit de nouveau et décida, vu l'avancement de la saison, d'attendre pour se mettre à l'ouvrage, que le plan exact des emplacements à explorer, à deux niveaux différents, eût été dressé. Les travaux commencèrent en effet dès l'été suivant, selon le programme établi dans une séance de la commission, le 13 juillet 1911, et dont voici les points essentiels.

1. Procéder à l'exploration des façades de la Tour du Musée au moyen de ponts volants. Prendre des photographies avant, pendant et après les travaux, de chaque façade séparément. Faire les piquages et grattages nécessaires ; calfeutrer les fenêtres des salles pour empêcher l'entrée de la poussière.

2. Entreprendre ensuite les fouilles au pied de la Tour, en commençant du côté de l'Amphithéâtre par la partie au nord de l'entrée du « caveau de la pirogue. »

3. Ne rien entreprendre pour le moment au Rafour.

Pour les travaux futurs, la commission prévoit le piquage à fond de la voûte du « caveau de la pirogue », afin d'établir la relation existant entre celle-ci et les murs ; une tranchée par l'un des axes du plan sur toute la longueur de l'Amphithéâtre. Elle propose de placer, les fouilles étant terminées, le musée lapidaire au Rafour, d'étudier la communication entre le Rafour et l'Amphithéâtre, et de démolir l'affreux édicule qui abrite l'entrée du Musée.

La Tour du Musée.

Il s'agissait donc, avant tout le reste, d'étudier la Tour du Musée. L'opinion régnante, et généralement admise, était que ce bâtiment a été élevé par les Bernois pour servir de grenier.

Sur quoi se basait cette légende? — car ce n'est pas autre chose qu'une légende. — Avait-elle une raison d'être? En tout cas elle remonte haut. Ritter¹, il est vrai, dit simplement que « la Tour du grenier est bâtie en matériaux antiques : la voûte sous cette tour est antique. » Bursian² est plus explicite : « Cette tour a été construite au dix-septième siècle par le bailli bernois, le colonel Wyss, presque entièrement avec des matériaux anciens, provenant de la chapelle Saint-Martin, et bien probablement aussi de l'Amphithéâtre. » Mais il ajoute : « Les fondations de cette tour sont formées par une voûte double (*Doppelgewölbe*) qui est évidemment un reste des voûtes ou arcades antiques, *fornices, concamerationes* sur lesquelles reposaient les sièges des spectateurs. » M. Eug. Secretan³ fait quelques réserves : « A deux reprises, lors de sa transformation en musée, et un demi-siècle plus tard, vers 1890, en perçant les fenêtres pour un second étage, les ouvriers ont affirmé avoir distingué deux types de maçonnerie, l'une romaine, l'autre bernoise. Que les matériaux soient tous romains, ceci est plus que probable ; mais quand et pourquoi a été bâtie, à l'origine, cette tour massive et informe? Serait-ce l'œuvre de ce Wifil, plus ou moins légendaire, du huitième siècle? »

M. Naef, depuis longtemps déjà, contestait formellement l'origine bernoise de la tour ; il avait plusieurs fois exprimé ses idées soit dans des rapports officiels, soit dans des conversations avec des membres du *Pro Aventico*. Selon lui, la Tour devait être beaucoup plus ancienne, et remonter au onzième siècle, si ce n'est plus haut encore. Les découvertes que réservaient ces vieilles murailles, et qui furent une surprise pour presque tout le monde, allaient lui donner pleinement raison.

Les piquages, vivement menés par une escouade de trois ou quatre ouvriers sous les ordres de M. Philippe Senaud⁴ et exécutés au moyen d'un pont volant, commencèrent le 30 octo-

¹ *Mémoire abrégé* (1788), p. 33.

² *Aventicum*, p. 22. Bursian s'appuie en partie sur Wild, *Apologie*, p. 188.

³ *Guide*, éd. de 1896, p. 50 ; 1905, p. 48.

⁴ M. Senaud a déjà fonctionné comme contre-maitre lors de l'exploration et de la réfection de la Porte de l'Est ; il travaille dans les mêmes conditions à la reconstitution du mur d'enceinte, entre la dite porte et la Tornallaz.

bre 1911. Les façades ouest, nord, sud, est, furent successivement attaquées, et avec la première semaine de décembre la Tour était complètement débarrassée du crépissage qui la recouvrait depuis si longtemps. Il apparut alors à tous les yeux, sans contestation possible, que rien n'est bernois dans la construction de la tour : le percement de quelques fenêtres, l'aménagement intérieur, la toiture, c'est tout ce qui peut être attribué aux baillis de LL. EÉ.

Dès le début des piquages on put distinguer deux genres de maçonnerie très différents, correspondant à deux phases de construction : la partie inférieure, environ deux tiers de la Tour, — c'est-à-dire jusqu'à mi-hauteur du deuxième étage du Musée actuel, — appartient à la période romane, et remonte au dixième ou onzième siècle ¹; les moellons, tous empruntés à des édifices romains, sont soigneusement maçonnés, et posés régulièrement. Le chaînage d'angle est formé de gros blocs irréguliers. Le tiers supérieur date du treizième siècle, donc de la période ogivale, dite gothique ; là, les matériaux, romains également, sont placés très irrégulièrement, et les chaînes d'angle ² consistent en blocs plus petits et moins bien posés. La ligne de démarcation, qui a été à dessein un peu exagérée sur nos planches, dues à la plume habile de M. Bosset, permet de constater facilement ces différences. Le mode de construction, pour la partie romane, est absolument semblable, dit M. Naef, à celui des tours occidentales de l'Abbatiale de Payerne. La Tour d'Avenches doit appartenir à la même époque. Véritable donjon ³, défendant l'accès de la place du côté de Morat, elle était probablement couronnée de créneaux qui auront été abattus à la suite d'un siège, et c'est alors que la partie supérieure aura été ajoutée.

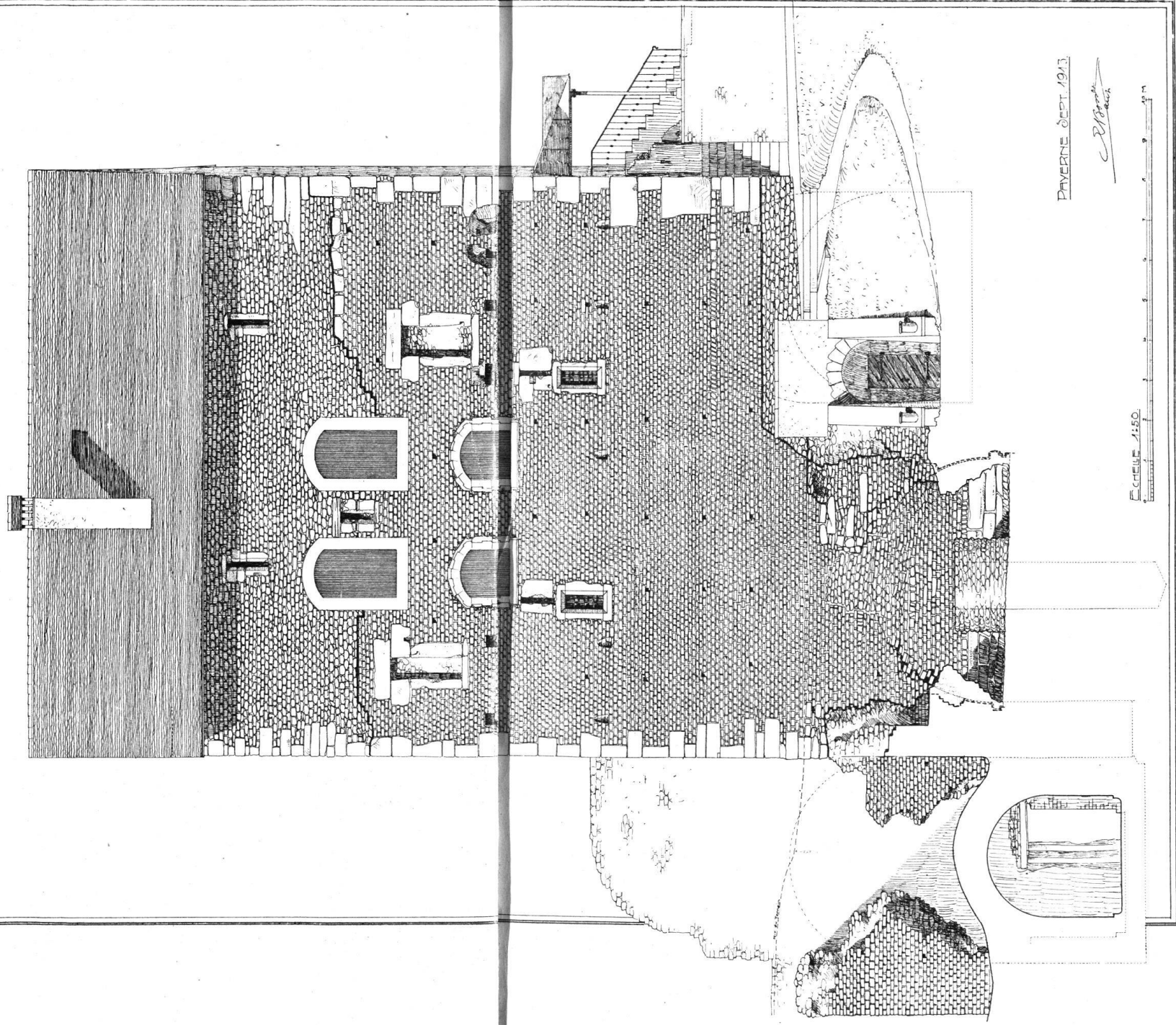
¹ M. Eug. Secretan émet la supposition que ces travaux de fortification sont dus à l'évêque Burkhard, lors de la construction de la nouvelle cité. Voir son *Guide* (édition de 1905), p. 28.

² On se rappellera qu'un relief (tête de Jupiter Ammon), encastré à l'angle SO, n'a été démuré qu'en 1888 pour être placé dans la salle du rez-de-chaussée du Musée (16 octobre).

³ Les arènes de Nîmes, d'Arles, ont été aussi transformées en forteresses et munies de tours pareilles à celle d'Avenches. A Rome les arcs de triomphe et les tombeaux ont subi le même sort pendant le moyen âge.

AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES. TOUR DU MUSÉE. □

FAÇADE À L'OUEST.



PAVERNE SEPT. 1913.

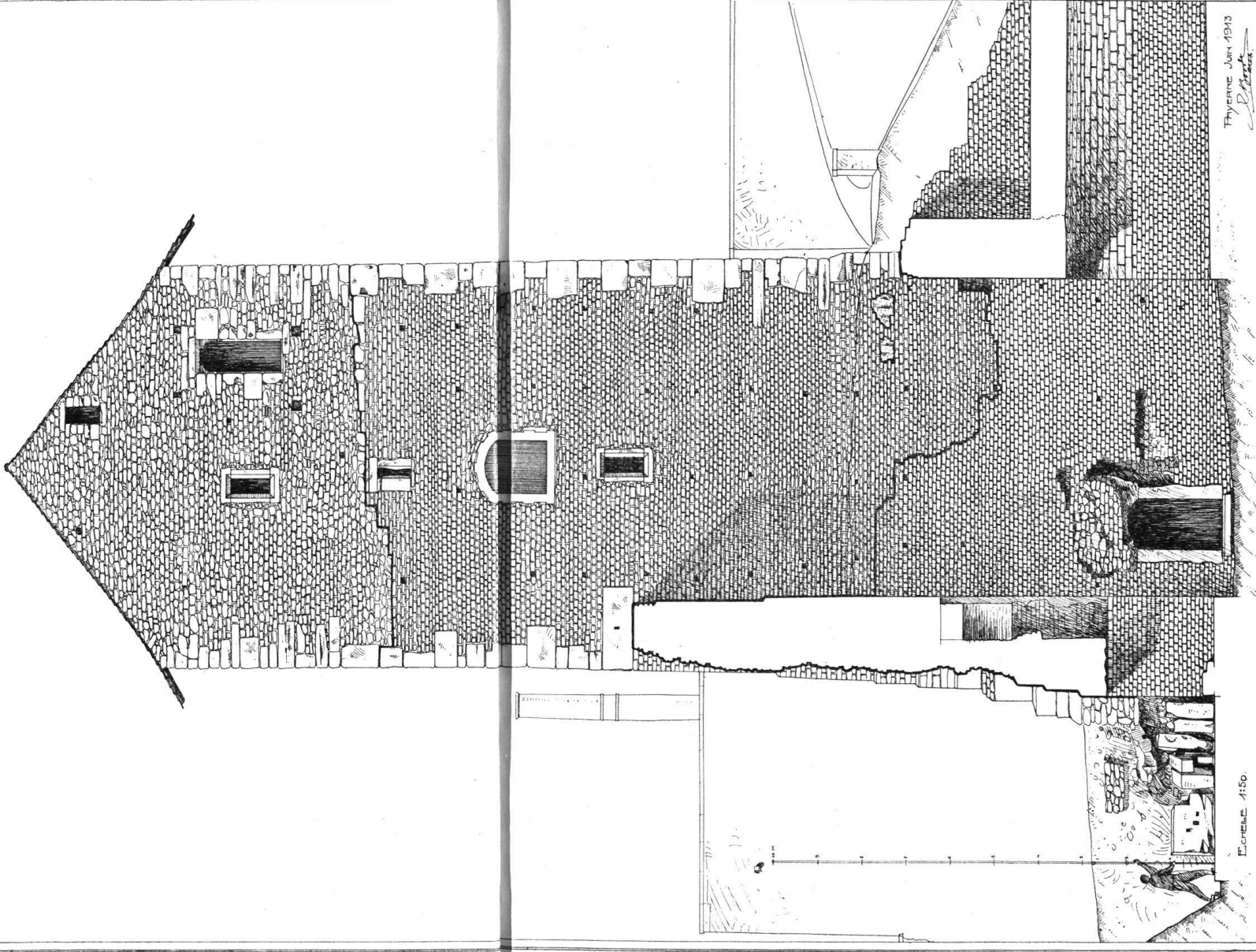
P. B.

ECHÈLE 1:50.



AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES. TOUR DU MUSÉE

FACADE AU NORD.



Si nous passons maintenant à l'examen des façades, nous trouverons une foule de détails ayant chacun son importance, et qui, pour la plupart, n'ont été mis au jour que par le piquage systématique et complet.

I. FAÇADE OUEST. (Voir la Planche.)

Partie inférieure. — Deux fenêtres bernoises, étroites, en molasse, avec grille en fer. Immédiatement au-dessus de chacune de celles-ci, deux archères romanes, en grès coquillier.

Plus haut, à l'intérieur du mur, on constate un canal longitudinal qui avait contenu un ancrage formé de grosses poutres en bois ; sur cet ancrage se greffent des canaux transversaux, espacés assez régulièrement, dans lesquels étaient encastées des poutres supportant les hourdages, ou galeries en bois. A certaine distance en dessous des ouvertures de ces canaux correspondent en général, et cela sur toutes les façades, des trous obliques destinés à recevoir les bras de force qui soutenaient à leur tour les poutres horizontales émergeant des canaux. Au-dessus des ouvertures des canaux on voit deux portes, encadrées en grès dur, qui, de l'intérieur, donnaient accès sur les galeries.

Partie supérieure. — Entre les deux fenêtres modernes du deuxième étage, à la limite des deux maçonneries, on a dégagé une petite fenêtre, avec ébrasement extérieur en grès dur ; tout en haut, presque sous le toit, deux archères grossièrement construites.

2. FAÇADE NORD. (Voir la Planche.)

Partie inférieure. — Tout d'abord on a constaté que le chaînage d'angle NE ne commence qu'à 10^m50 au-dessus de la base de la Tour, au-dessus d'un mur venant du nord, et qui pénètre dans la façade sans liaison avec sa maçonnerie. Au milieu de la façade se voit une fenêtre bernoise, en molasse, avec grille ; plus haut, vers l'angle NO, on reconnaît l'extrémité d'un canal

correspondant avec les trous de poutre de la façade O ; à la limite de la maçonnerie romane, une archère en grès dur.

Partie supérieure. — Vers l'angle NO on a démuré une porte, en grès de la Molière (hauteur, avec la couverte 1^m95 ; largeur 0^m78), dont le seuil arrive au niveau du plancher du troisième étage actuel. Dans la couverte, comme dans le seuil, sont creusés les trous pour les pivots de la porte. Autour de la porte, des restes de pièces de chêne encastées indiquent une construction faisant saillie sur la muraille, et comportant une toiture spéciale. Il est plus que probable que cette porte donnait accès à un cabinet d'aisance, vu qu'au pied de la Tour, à une profondeur de 2^m50 au-dessous du sol actuel, on a constaté une couche glaiseuse, bleuâtre et foncée, épaisse de 1^m50, qui paraît avoir été produite par le séjour prolongé de matières fécales. Au milieu de la façade, et au même niveau que cette porte, les Bernois ont percé une fenêtre, en molasse, sans grille. Enfin, immédiatement sous le toit, il y a encore une dernière fenêtre sans caractère spécial.

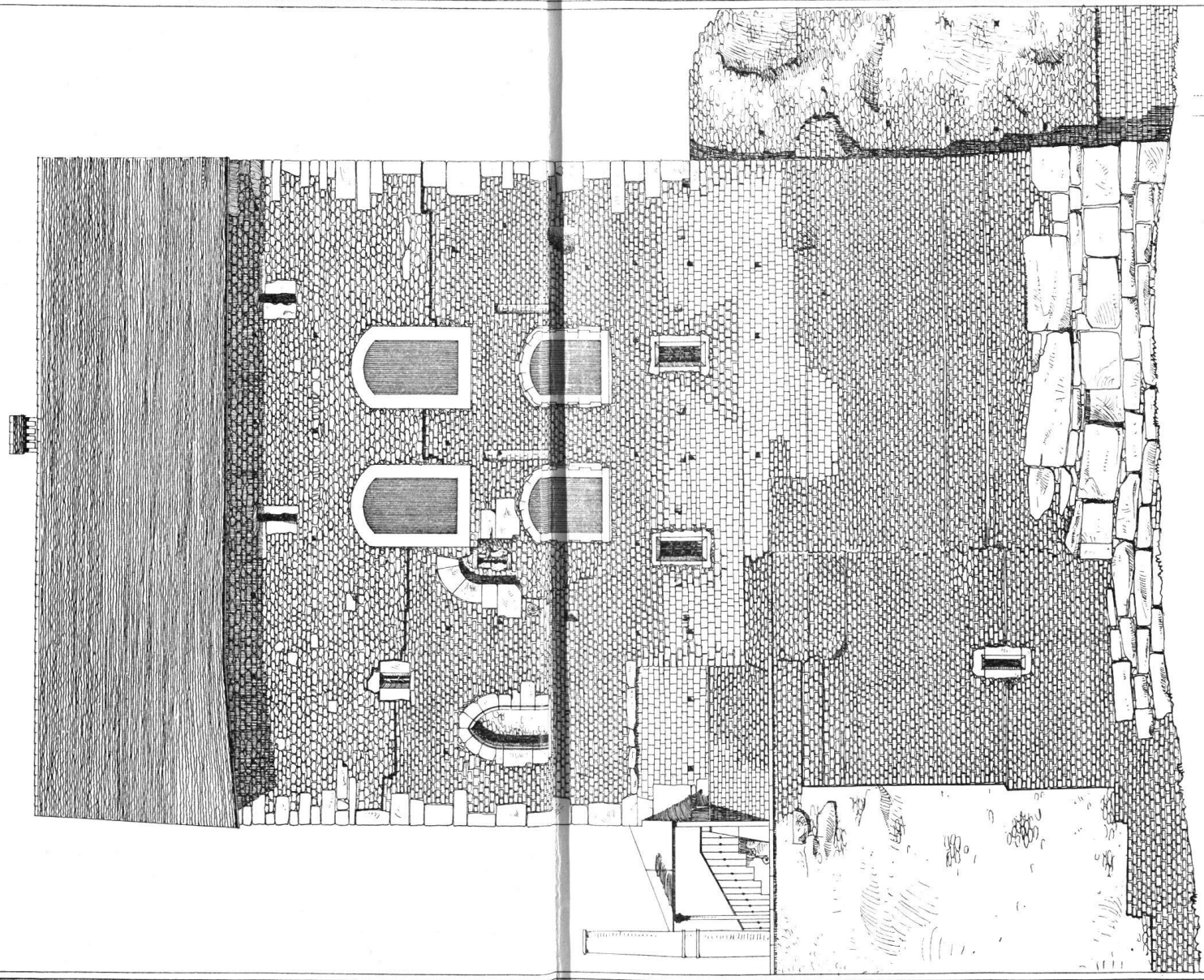
3. FAÇADE EST. (Voir la Planche.)

C'est sur ce côté que le piquage a donné les résultats les plus intéressants. On remarquera que cette façade ne forme pas une ligne parfaitement droite, mais qu'elle s'infléchit vers le sud, formant ainsi un angle très obtus. Cela tient à ce que les constructeurs de la Tour ont été obligés de suivre la ligne elliptique du mur extérieur de l'amphithéâtre sur lequel ils voulaient asseoir leur donjon.

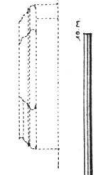
Si nous commençons par le bas, nous voyons d'abord deux fenêtres bernoises, en molasse, avec grillage ; puis au même niveau que sur la façade ouest, nous retrouvons les trous de poutres pour hourdages, ainsi que le canal de chaînage horizontal avec des restes de bois. Vers la brisure de la façade, un canal montant en oblique vers l'intérieur était probablement un trou de vidange. Mais, ce qui est bien plus intéressant, c'est une porte (largeur en œuvre 0^m995) en plein cintre, avec pieds-droits en pierre d'Agiez, jaune, tendre. Sous le jambage

AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES. TOUR DU MUSÉE.

FACADE A L'EST.



E. CHEVREUIL 1850.

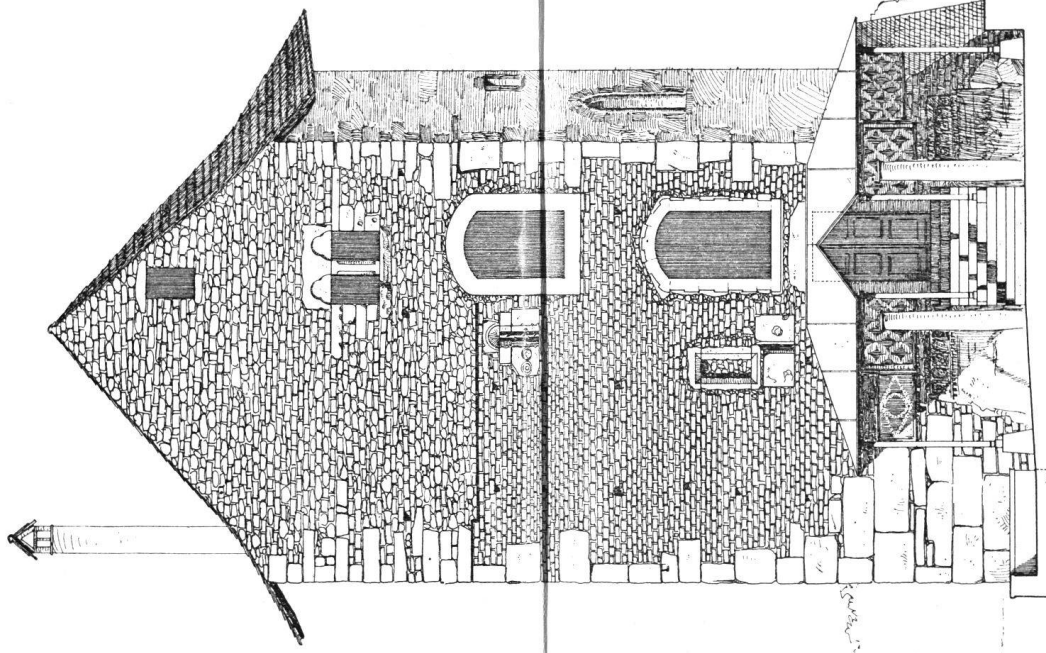


D'Av.

Revue de l'Avant 1813
E. Chevreaul

AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES. TOUR DU MUSÉE. □

FAÇADE AU MIDI.



ÉCHELLE 1:50.



ÉPURE AVRIL 1913.

Edouard
1868.

de gauche est gravé le dessin d'une espèce de roue. Sur le côté droit, l'arc de cette baie a été fortement entamé quand, vers 1890, on a percé les fenêtres pour la salle supérieure du Musée. Les ouvriers ont bien signalé quelque chose¹, mais personne, à ce moment, ne paraît avoir prêté à cette découverte l'attention qu'elle méritait. Si on avait reconnu son importance, on aurait déjà alors pu voir que ce ne pouvait pas être un travail bernois, et peut-être aurait-on poussé les investigations plus loin. Qui sait ? A l'intérieur du cintre a été aménagée une meurtrière en tuf. A peu près à la même hauteur, mais plus à droite, deux gaines verticales, peu profondes, peuvent avoir contenu des pièces de bois. Hauteur 1^m58 et 1^m37.

A gauche de la brisure de la façade, sensiblement au même niveau que le bas de la baie en plein cintre, on a démuré une porte en tiers-point, qu'on pouvait déjà vaguement deviner sous le crépissage. D'un dessin impeccable d'élégance, elle est encadrée en grès dur de la Molière, avec arrière-couverte en chêne. La baie, large de 0^m86, mesure 1^m80 de hauteur. D'après une gravure de Herrliberger (1754) le mur extérieur de l'Amphithéâtre, transformé au moyen âge en forteresse, s'élevait encore de son temps jusqu'à cette hauteur. Cette gracieuse porte s'ouvrait donc probablement sur le chemin de ronde du rempart.

A la limite des deux maçonneries se voit une petite fenêtre en grès, avec barreau en fer plat découpé.

Dans la partie supérieure nous ne relevons que deux archères grossièrement construites.

4. FAÇADE SUD. (Voir la Planche.)

Partie inférieure. — Immédiatement au-dessus de la marquise actuelle, on voit une archère romane, surmontée d'une fenêtre bernoise en molasse, dont la grille a disparu ; plus haut, une seconde archère romane, en pierre jaune du Jura, dont le jambage gauche porte deux médaillons sculptés, l'un

¹ Eug. Secretan, *Aventicum*, 1905, page 48.

formé de cercles concentriques, l'autre contenant une tête imberbe, dont on remarquera l'ovale allongé¹.

Dans la *partie supérieure*, à droite, on voit d'abord une fenêtre jumelle, à meneau octogone, dont la couverture est gracieusement trilobée. De chaque côté de l'embrasure la banquette, en pierre, subsiste encore. Immédiatement sous le toit, il y a une baie rectangulaire sans caractère spécial.

Signalons, pour en finir avec la Tour, que les façades, au-dessus des hourdages, présentent les traces caractéristiques (pierres rougies) d'un violent incendie ; elles sont visibles surtout du côté du Rafour. Les galeries en bois, couvertes d'un toit, devaient en effet tenter les assaillants et offraient assez de matériaux combustibles pour endommager sérieusement la muraille. A quelle occasion le donjon d'Avenches aurait-il subi un siège aussi acharné ? Toutes les suppositions sont permises.

Les fouilles.

Les constatations faites sur le bâtiment du Musée auraient à elles seules largement récompensé les travaux d'exploration, mais les fouilles proprement dites allaient amener des découvertes d'un intérêt bien plus grand encore.

Les fouilles ont été réparties jusqu'à présent sur deux périodes, l'une allant du 7 décembre 1911 à la fin de juin 1912, l'autre du 10 février au 31 mars 1913, sans compter des travaux intermédiaires nécessités par un éboulement. Elles ont été toujours difficiles et souvent dangereuses ; difficiles à cause de la profondeur à laquelle on s'est enfoncé, dangereuses à cause des éboulements et des effondrements menaçant sans cesse.

La saison étant mauvaise, il a fallu construire un toit en bois, de manière à pouvoir travailler malgré la pluie et la neige sans être obligé d'interrompre les fouilles, ce qui eût été fâcheux et dangereux. Souvent aussi, il a fallu procéder immédiatement à des travaux de réfection, indispensables pour

¹ Un moulage, déposé sous le hangar du Musée, permet de l'étudier de plus près.

la solidité des murs; nous les mentionnons ici une fois pour toutes, ne pouvant pas les énumérer en ordre chronologique au fur et à mesure qu'ils ont été exécutés. Enfin il a fallu non seulement établir un vrai drainage à travers le Rafour pour amener les eaux dans la canalisation le long de la route de Berne, mais encore entourer les chantiers d'une barrière, afin de s'isoler et de tenir à l'écart les visiteurs intempestifs. Les quantités considérables de terre déblayées étaient rejetées sur le Rafour, où elles formèrent bientôt de véritables tertres. Tous ces travaux accessoires, mais inévitables, prirent — est-il besoin de le dire expressément? — beaucoup de temps et furent aussi assez coûteux.

Comme nous n'avons pas à faire ici le *Journal* des fouilles, nous ne songeons naturellement pas à consigner le moment précis où chaque tronçon de maçonnerie a été mis au jour; nous chercherons à grouper et à résumer les découvertes, à mettre en valeur leur importance, en en tirant, si possible, les conclusions qui s'imposent.

Les travaux commencèrent au pied de la façade ouest de la Tour, à gauche (donc au nord) de l'entrée du « caveau de la pirogue », celui que Herrliberger appelle la prison. Malgré l'épaisse couche de terre qu'il s'agissait de déblayer, avant Noël on avait découvert les restes considérables de deux murs romains, s'avancant parallèlement vers l'intérieur de l'Amphithéâtre et présentant des parements bien conservés. Des retours à angle droit, aux extrémités de ces murs, montrent qu'ils enserraient un local quadrangulaire¹, dont le fond est formé de maçonnerie recouverte de mortier. Ce local était voûté, ainsi que le prouvent les deux naissances de voûtes, parfaitement visibles, et distantes de 5^m87. Puis, entre ces naissances de voûtes on vit apparaître la base de la Tour. Le cintre de la voûte a été dessiné sur le mur, de façon à établir distinctement la ligne de démarcation entre la maçonnerie romaine et le remplissage médiéval. Ce dernier n'a pas été enlevé pour des raisons de prudence faciles à comprendre.

C'est donc bien une arcade que ces premières fouilles ont

¹ Plan E.

permis de constater, une arcade tout à fait semblable à celle du « caveau de la pirogue ». La Tour du Musée est donc réellement érigée sur deux des arcades inférieures de l'Amphithéâtre, ainsi que l'affirmait Bursian en parlant d'un *Doppelgewölbe* et que le soupçonnait M. Naef dans un rapport officiel en date du 24 novembre 1911. Nous verrons bientôt quelle destination spéciale avaient ces arcades, qui n'étaient pas uniquement de simples voûtes de soutènement supportant les gradins. Mais, avant de quitter ces arcades, constatons qu'on y voit deux niveaux de voûtes différents, correspondant à la hauteur des gradins qu'elles devaient supporter. En outre, en examinant soigneusement le « caveau de la pirogue », M. l'architecte Bosset a observé que, malgré le badigeon qui en recouvre en partie les parois, on y voit partout les traces d'un feu intense et prolongé. Cette constatation a suggéré à M. Bosset une hypothèse qui nous paraît des plus ingénieuses : ce caveau aurait-il servi de four à chaux pendant le moyen âge ? Et serait-ce de là que le terrain au pied de la Tour a pris le nom « au Rafour ¹ ? »

Au centre du local déblayé, au pied de la Tour, à 1^m43 de la muraille, on découvrit, le 9 janvier 1912, un puits mesurant 1^m20 de diamètre intérieur, construit évidemment pour les défenseurs du donjon, avec des matériaux romains. Il était entièrement rempli de cailloux et de débris ; on l'a vidé, mais sans rien y trouver de spécialement intéressant. (Planche 2.)

* * *

De la façade occidentale du Musée, on passa au côté nord. La gravure de Herrliberger, mentionnée plus haut, page 23, montre à gauche du donjon une arcade assez élevée et des pans de murs avançant dans l'intérieur des Arènes. De ces constructions, rien n'était plus visible ; il s'agissait donc de les rechercher, de les retrouver, si elles n'avaient pas été détruites depuis 1754.

¹ On sait que Rafour signifie four à chaux. Voir H. Jaccard, *Essai de toponymie*, page 374, dans *Mémoires et documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande, nouvelle série, t. VII.



Partant de l'angle NO du donjon pour pénétrer dans l'intérieur de l'Amphithéâtre, on a peu à peu déblayé, sur une longueur de 10^m50, un couloir large de près de 3 m., dont la voûte est encore conservée sur plus de deux tiers de son étendue¹; le sommet de l'intrados de cette voûte est à 1^m33 au-dessous du dallage en mortier du « local quadrangulaire » (plan, E) situé au pied occidental de la Tour; le couloir est séparé de ce local par des maçonneries de 2 m. d'épaisseur. A l'est, donc au pied nord du donjon, ce passage conduit, de plain-pied, dans un local affectant la forme d'un rectangle irrégulier², tout à fait pareil, forme et dimensions (largeur 5 m., longueur 6 m. et 7^m30), au « caveau de la pirogue », et borné au nord par un mur de 1^m45 d'épaisseur, au sud par la paroi de la Tour. Ce local aussi est voûté, en tuf, comme le « caveau de la pirogue », tandis que le local intermédiaire (plan, E), sensiblement plus large, est voûté en moellons de pierre jaune. La voûte menaçant ruine, il a fallu en refaire une bonne partie; une ligne de tuiles rouges sépare, comme toujours et partout, ce qui est réfection moderne de ce qui est maçonnerie antique.

On allait maintenant marcher de surprise en surprise.

Le 13 février on découvrit dans la façade nord du donjon, (épaisseur du mur 1^m48), à 1^m06 de l'angle NE, une porte³, large de 1^m14, dont le seuil et les montants sont parfaitement conservés, donnant accès à l'intérieur de la Tour. Le seuil se trouve à 13^m10 au-dessous de la tablette de la fenêtre en molasse du rez-de-chaussée: on voit à quelle profondeur il a fallu descendre, et on se représente aisément l'aspect imposant qu'offre, vue de ce creux, la paroi verticale de la Tour! La porte est complètement obstruée de blocs, de pierres, de débris de toutes dimensions. Il n'a pas encore pu être question de la déblayer. On y a reconnu, entre autres, une base de colonne, en marbre du Jura, correspondant tout à fait, comme dimensions, à un fût (diamètre 0^m45, longueur 1^m20), trouvé en face de cette entrée.

¹ Plan B.

² Plan A.

³ Plan D.

Dans tous ces « locaux » on a trouvé, mais pas en très grand nombre, des fragments de marbre de diverses couleurs, en général fort minces. Ces plaquettes montrent que les couloirs et passages étaient en partie revêtus de marbre, par placage. Là où le parement est particulièrement soigné, on s'était évidemment dispensé de ce luxe, réservant les matières précieuses pour les emplacements les plus éclairés et les plus en évidence.

La paroi Est du local voûté ne forme pas un angle droit avec les murs nord et sud ; faisant partie de la grande enceinte elliptique des Arènes, elle est légèrement curviligne. Dans cette paroi aussi, et c'est là une découverte de la plus haute importance, on a démuré une porte¹, mesurant 2^m98 de largeur, donc plus de deux fois et demie plus large que la porte latérale dans la Tour, et traversant la muraille en biais dans la direction du Rafour. A son débouché oriental, cette large ouverture est restreinte de moitié, sur la gauche, par une maçonnerie toute moderne, construite comme soutènement pour prévenir l'éboulement du terrain. En creusant toujours plus profond, on est parvenu sur le seuil de la porte, donc sur le sol romain, et dès la sortie sur le Rafour a apparu, sur un vaste espace, le pavement antique en grandes pierres grises, au même niveau et offrant exactement le même genre de construction que le groupe de dalles découvert lors des fouilles du *Pro Aventico* en 1907.

Des deux côtés, une foule de dalles pareilles, placées de champ sur le pavé antique et sans être ni liées entre elles, ni maçonnées, avaient été dressées par les constructeurs des époques tardives ; elles supportaient non seulement une quantité de débris (voir la planche 4), mais encore la base du revêtement de l'angle NE du donjon.

Cette fois, le pavement antique en grandes dalles le prouvait en excluant l'ombre d'un doute, nous avons retrouvé l'une des entrées de l'Amphithéâtre. Avant la fin de la campagne, on pouvait communiquer entre le Rafour et les Arènes :

¹ Plan C. — Planche 3.



le passage antique, fermé depuis le déclin de la domination romaine, était rouvert.

* * *

On aura remarqué que, du côté du Rafour, l'Amphithéâtre ne présente pas une ligne convexe, comme on s'y attend, mais, au contraire, une légère concavité. Le mur elliptique des Arènes était en effet, sur toute cette face, contrebouté par un mur cintré dont la concavité s'ouvre dans la direction de l'est. Jusqu'où s'étendait-il au nord et au sud ? Nous ne le savons pas, et nous ne le saurons probablement jamais, la Terrasse du Musée et la route cantonale rendant toute exploration impossible de ce côté. Mais l'angle que forme ce mur cintré en rencontrant l'enceinte elliptique de l'Amphithéâtre a été découvert, par hasard, en 1905 ou 1906, alors que les ouvriers creusaient le sol « en vue d'une installation hygiénique ». Il se trouve à moins d'un mètre au nord de la porte révélée par les dernières fouilles. (Plan, C.) Cette « contre-ellipse » avait évidemment pour but d'appuyer le mur d'enceinte de l'Amphithéâtre, qui devait de ce côté être fort élevé et avoir besoin d'une sorte de contrefort, alors qu'à l'ouest il s'adossait à la pente naturelle de la colline. A l'endroit où ce mur cintré rejoint celui de l'Amphithéâtre, il a une épaisseur de 1^m90. Quelle était sa hauteur ? Nous ne le savons pas, mais ce que nous pouvons avancer sans risquer de trop nous tromper, c'est que les architectes romains s'en étaient servis comme motif décoratif pour la grande entrée des Arènes ; les nombreux fragments de colonnes trouvés au Rafour semblent l'indiquer. On se représente sans peine un promenoir couvert, en forme de fragment d'ellipse, adossé à ce mur cintré, s'ouvrant sur la place par une colonnade, et donnant accès aux trois portes de l'Amphithéâtre. Car nous devons d'ores et déjà reconnaître trois portes : une entrée large et grandiose, sous la partie septentrionale de la Tour, dont le local E était le vestibule intérieur), flanquée de chaque côté d'une porte plus étroite : au sud celle qui existait entre le Rafour et le « caveau de la pirogue », au nord celle que les fouilles viennent de

révéler à l'angle NE de la Tour (plan, C, avec son vestibule A.). C'est selon toute probabilité à la grande entrée centrale qu'appartient le « piédestal monumental » découvert au printemps 1907 par les fouilles du *Pro Aventico*, de même que peut-être la tête de lion en marbre. La supposition émise alors par M. Rosset¹, surveillant des travaux du *Pro Aventico*, qui voyait dans ces blocs les restes du piédestal méridional du grand portail, se trouverait ainsi pleinement justifiée.

Les deux arcades sur lesquelles la Tour a été construite ne servaient donc pas seulement à soutenir les gradins, elles étaient les passages conduisant aux portes.

Quant à la porte latérale (plan, D) reconnue dans la paroi septentrionale du donjon, elle établissait une communication entre les couloirs d'entrée ; il doit s'en trouver une pareille entre le vestibule central et le « caveau de la pirogue ».

Il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que le mur de la Tour n'épouse pas la courbe du « mur cintré ». L'explication de ce fait est toute simple : les constructeurs de ce donjon ont substitué la flèche à l'arc, autrement dit, ils ont masqué la concavité par un mur en ligne droite, formé de gros blocs et d'autres matériaux aussi divers que déplaisants à l'œil. On devait même se demander comment les architectes avaient osé placer le poids énorme de la Tour sur une base aussi mal établie. Les fouilles ont levé les doutes à ce sujet : la Tour ne repose pas sur ce mur de façade, elle s'appuie sur le mur elliptique de l'enceinte des Arènes, et cette maçonnerie disparate n'est qu'adossée à la muraille antique, à laquelle elle n'est nullement liée.

* * *

Toutes les constructions romaines dont nous avons parlé jusqu'ici appartiennent à la même époque, c'est-à-dire à celle de l'érection de l'Amphithéâtre. Mais les fouilles en ont aussi dévoilé d'autres. Tous les visiteurs d'Avenches connaissent les rangées d'« hémicycles » en maçonnerie qui se voient au-dessus de la route cantonale, au SO du hangar du Musée, ainsi

¹ Bulletin *Pro Aventico* IX, page 70.



Hémicycle effondré

qu'au NO de la Tour. On se souvient que des restes d'hémicycles semblables ont été constatés, au pied même de la façade Est du Musée (plan, G) lors des fouilles en 1906-07. Alors ils ont été recouverts par mesure de précaution, puis remis au jour par les derniers travaux. Des restes considérables d'un hémicycle de même genre ont été retrouvés, écroulés dans l'angle d'intersection entre le mur elliptique des Arènes et le « mur cintre » de la contre-ellipse extérieure. (Voir la planche 5.)

Ces hémicycles appartiennent évidemment à une époque postérieure au reste de l'Amphithéâtre. On peut admettre qu'ils sont dus à des travaux de consolidation, ou même de restauration. Ici, nous entrons dans le domaine de l'hypothèse. Aussi n'est-ce qu'à titre de possibilité que nous proposons comme cause de destruction l'invasion des Allémanes au milieu du troisième siècle, et comme moment d'une restauration celui de la floraison passagère dont Aventicum paraît avoir joui à l'époque constantinienne. Est-ce à la même époque qu'il faut assigner le « mur d'appui, irrégulier » (plan, H) qui a été exhumé entre le « piédestal monumental » et la Tour ? C'est plus que probable. Voici en effet ce que permet de constater l'examen attentif des lieux.

Au moment de la restauration, les abords du côté oriental de l'Amphithéâtre avaient subi des changements considérables. Les trois portails étaient détruits, ainsi que le portique qui les précédait. Les gros blocs qui avaient servi à leur construction recouvraient un dallage primitif, précisément devant les entrées, tantôt entassés les uns sur les autres, tantôt posés presque régulièrement : les destructeurs, dont l'inconcevable acharnement se retrouve partout à Avenches¹, avaient mis de la méthode dans leur fureur de démolition ! Les débris, accumulés depuis peut-être un siècle, en tout cas depuis bien des années, avaient exhaussé le sol à un tel point que le niveau de toute cette région était totalement changé. C'est sur ce terrain nouveau que les restaurateurs établirent leurs hémicycles, c'est-à-

¹ Voir, alignées dans le fossé entre la Porte de l'Est et la Tornallaz, les dalles de couronnement du mur d'enceinte !

dire leurs contreforts semi-circulaires, dont la base de fondation est déjà à un niveau bien supérieur au dallage primitif. Ils ne pouvaient pas songer à rétablir les portes à la même place que lors de la première construction, puisqu'elles étaient bouchées, enfouies sous un monceau de décombres. Ils furent donc obligés de reporter l'entrée principale dans une autre direction, sur un emplacement qui probablement avait moins souffert lors de l'invasion et qui avait subi moins de modifications. Ce fut peut-être au sud¹, comme le suppose M. l'architecte Bosset, en face de l'endroit où débouche le « chemin de Saint-Etienne », qui occupe la place d'une rue antique montant du bas de la cité. Il y a là une échancrure dans le mur, très frappante, qui rend cette hypothèse assez vraisemblable.

* * *

Il nous reste à mentionner des recherches qui n'ont pas encore été achevées et qui, par conséquent, n'ont pas pu donner de résultats probants. On a procédé au sondage de l'espace qui s'étend au-dessous du rez-de-chaussée du Musée (salle des morceaux d'architecture et des grosses inscriptions), en commençant par l'angle NE. Une fois le dallage enlevé, on a rencontré un remblai de 1^m20, formé de « chaille » ; puis, longeant le mur, à 12 cm., une poutre en chêne, servant de chaînage (largeur 0^m28 ; hauteur 0^m20), carbonisée à sa partie supérieure et sur les côtés. Au même niveau, une couche de paille de 5 à 6 cm., enfin un remblai de 3 m., consistant en terre et en « chaille » fine. On est ainsi arrivé à une profondeur de 4^m40. Le travail devra être continué ; il est malaisé, puisqu'il faut déplacer les grosses pièces conservées dans cette salle du Musée, qu'il est difficile d'entreposer ailleurs.

* * *

On ne pouvait pas s'attendre à trouver de nombreux objets antiques dans un sol si souvent bouleversé. Il n'y a donc que

¹ M. Salvisberg, concierge du Musée, qui a observé très soigneusement l'Amphithéâtre et ses abords, était arrivé depuis quelque temps, toutefois sans preuves positives, à la même conclusion.

peu de chose à signaler : des bronzes de Aelius Caesar, de Faustine mère, de Lucille (fille de Marc-Aurèle) ; une petite cuiller, une balance minuscule, une aiguille à filocher, toutes trois en bronze ; des débris de vases en pierre ; en fer : une boucle à double crochet pouvant provenir d'une baliste, une pointe d'épieu, une lame d'épée, un fer de lance, deux clés ; en os : une aiguille, une noix d'arbalète ; des boulets en pierre, très nombreux. Ces objets, d'ailleurs peu importants, ne sont pas tous romains ; plusieurs d'entre eux datent certainement du moyen âge. Conformément à la convention, ils ont été déposés au Musée d'Avenches.

WILLIAM CART.